



Définitions

/ L'ESSENTIEL À CONNAÎTRE SUR LA VC

Législation



Mécanique



Acteurs



Grossesse



DÉFINITIONS

< RETOUR
AU PLANCONTINUER >
VERS MÉCANIQUE

a Les violences conjugales, de quoi parle-t-on ?

b Distinguer la violence du conflit conjugal

c Les différentes formes de violences conjugales

≥ EN BREF

Pour en savoir plus sur les violences psychologiques

a — Les violences conjugales, de quoi parle-t-on ?

« Tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime, cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, notamment les actes d'agression physique, les relations sexuelles forcées, la violence psychologique et tout autre acte de **domination**. » selon la définition de l'OMS.

Elles recouvrent des réalités complexes et concernent toutes les populations, quels que soient la culture, le statut socio économique, la profession, la religion ou encore l'âge.

Les « violences conjugales » ou « violences dans le couple » ou encore « violences entre partenaires intimes » concernent les violences exercées par le conjoint ou le partenaire, actuel ou précédent.

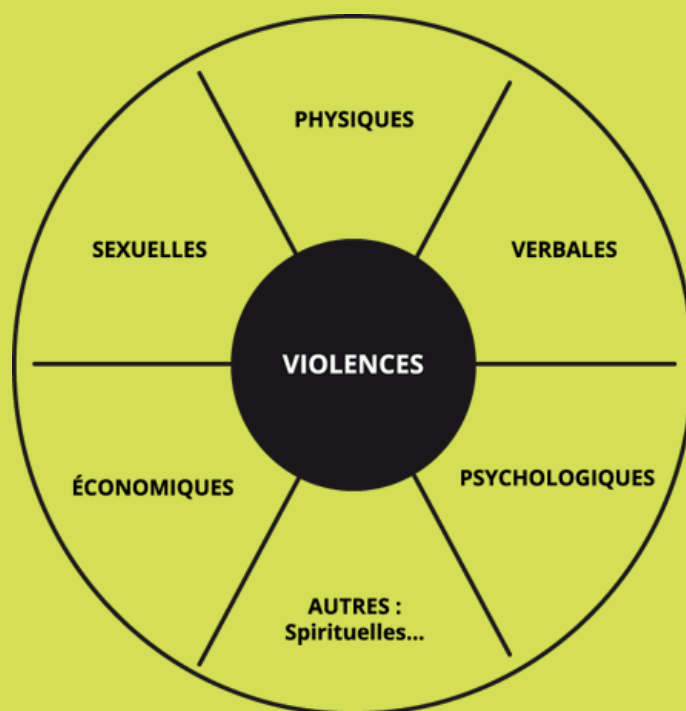
Pour des raisons pratiques, nous abordons à travers ce site les violences conjugales sous leur forme la plus courante, celle exercée par des hommes contre des femmes. Il faut noter qu'elles peuvent également être exercées par des femmes contre des hommes. Ces violences existent aussi bien dans les couples hétérosexuels qu'homosexuels.

b — Distinguer la violence du conflit conjugal

On distingue la violence du conflit conjugal par la relation inégalitaire, asymétrique qui s'exerce entre les partenaires dans le cadre de la violence. L'enjeu de la violence est d'exercer son pouvoir de domination sur le partenaire. La violence est un phénomène de fond qui enfreint le respect dû au partenaire à travers des agressions répétées. L'accumulation de faits, de gestes, de paroles en apparence sans gravité peut constituer des comportements violents. Alors que le conflit met en opposition 2 partenaires, du fait de leurs opinions ou de leurs sentiments, qui se reconnaissent comme 2 interlocuteurs, 2 semblables. Si violence et conflit peuvent prendre des formes identiques, que ce soient des agressions verbales ou physiques, la violence est univoque : une même personne subit toujours les coups et cède toujours lors des altercations.

c — Les différentes formes de violences conjugales

Les violences conjugales peuvent prendre plusieurs formes, plus ou moins subtiles, souvent cumulées et intriquées. Elles peuvent être verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, spirituelles. Quoi qu'il en soit, le but est toujours de contrôler et dominer le partenaire.



Les violences **verbales** et **psychologiques** sont des comportements et des propos répétés visant à dévaloriser, humilier, mépriser, intimider, menacer, harceler, isoler ou contrôler le partenaire. Cette maltraitance est très subtile et ses limites sont imprécises.

Les violences verbales s'expriment à travers des mots (menaces, cris, insultes) et la façon de les dire (tonalité et débit de parole).

Ce sont la durée, la répétition et l'asymétrie des comportements dans la relation qui font la violence psychologique. Elle constitue un processus destructeur pour l'estime que la femme a d'elle-même.

Les violences **physiques** regroupent toutes les agressions physiques imaginables, de la simple bousculade à l'homicide en passant par les coups, les brûlures etc... Il peut également s'agir de séquestration.

Les violences **économiques** s'exercent différemment selon la situation professionnelle du couple (quel conjoint a un emploi et qui a le revenu le plus élevé). Le conjoint peut contrôler les comptes bancaires et les moyens de paiement, refuser de donner de l'argent, jusqu'à s'approprier toutes les ressources, créant ainsi une dépendance matérielle.

Les violences **sexuelles** rassemblent non seulement les sévices, le harcèlement et l'exploitation sexuels, mais également les relations sexuelles non désirées par la conjointe. Il peut s'agir de pratiques sexuelles imposées ou de relations sexuelles sous contrainte, appelées viol conjugal.

Les **autres** formes de violences:

Il peut s'agir d'imposer une religion ou une croyance (croyances sectaires, racisme, etc...), de confisquer des documents importants (papier d'identité, carte vitale, livret de famille etc), d'empêcher l'autre d'avoir un travail...

En bref :

Les violences conjugales constituent un problème majeur de santé publique qui peut concerner n'importe laquelle de nos patientes.

Elles ne se résument pas aux seules violences physiques. Les violences psychologiques sont les plus difficiles à repérer.

Le contrôle et la domination sont au premier plan.

Pour en savoir plus sur les violences psychologiques : (D'après Dr Marie-France Hirigoyen, psychiatre)

Ces violences, difficiles à repérer, s'installent et s'aggravent progressivement. Elles reposent sur différents moyens et la

Le **dénigrement** vise à atteindre l'estime que l'autre a de lui-même, lui montrer qu'il ne vaut rien ; à travers des attitudes dédaigneuses,

connaissance intime des « points de sensibilité » de la victime par le partenaire violent. Ces moyens sont :

Le **contrôle** s'exerce en surveillant l'autre de façon malveillante. Cela peut être contrôler son sommeil, ses repas, ses dépenses, ses relations sociales, ses pensées ou encore empêcher sa progression professionnelle ou scolaire.

L' **isolement** s'installe progressivement en éloignant le conjoint de ses amis, son travail, sa famille, plus globalement de sa vie sociale et/ou en le privant de moyens de communication (téléphone, internet)

La **jalousie pathologique** peut se manifester par une suspicion constante, ou l'attribution d'intention non fondée.

Le **harcèlement** peut s'exercer en répétant à satiété un message ou en surveillant la partenaire (appels téléphoniques, suivre dans la rue etc). Il parvient à saturer ses capacités critiques et son jugement et à lui faire accepter n'importe quoi.

des paroles blessantes, des propos méprisants, des remarques déplaisantes ; qui peuvent porter sur sa santé mentale, ses capacités intellectuelles, son apparence, sa féminité, sa sexualité, ses idées et émotions, ses capacités à élever les enfants. Il peut aussi s'agir d'attaques sur les amis et la famille.

Les **humiliations** ont fréquemment des connotations sexuelles. Elles font naître un sentiment de honte qui les rendent davantage invouables.

Les actes **d'intimidation**, comme se dévouer sur des objets, contribuent à faire naître la peur.

L' **indifférence** aux demandes affectives repose sur plusieurs attitudes. C'est se montrer insensible ou afficher du rejet envers l'autre, ignorer ses besoins, refuser de lui parler, ne pas tenir compte de son état physique ou psychologique.

Les **menaces**, comme enlever les enfants, frapper, se suicider ... , créent une anticipation des agressions pour maintenir le pouvoir sur l'autre.

(inspiré du travail du Dr Marie-France Hirigoyen, psychiatre)



Voir la Bibliographie



Telecharger l'article au format .pdf

[< RETOUR
AU PLAN](#)

[CONTINUER >
VERS MÉCANIQUE](#)